

Devenir infirmier : accès aux études sur base d'un jury ou d'un complément de formation

Attention : depuis la rentrée de septembre 2016, le bachelier est passé à une durée de 4 ans !

Regardez le schéma en fin d'article :

1. Vous pouvez présenter un "jury" (examen d'accès) aux études d'infirmier, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

plus d'infos sur le [site de l'enseignement en fédération Wallonie-Bruxelles](http://www.enseignement.be/index.php?page=26897)

(<http://www.enseignement.be/index.php?page=26897>)

pour préparer ce jury, deux solutions :

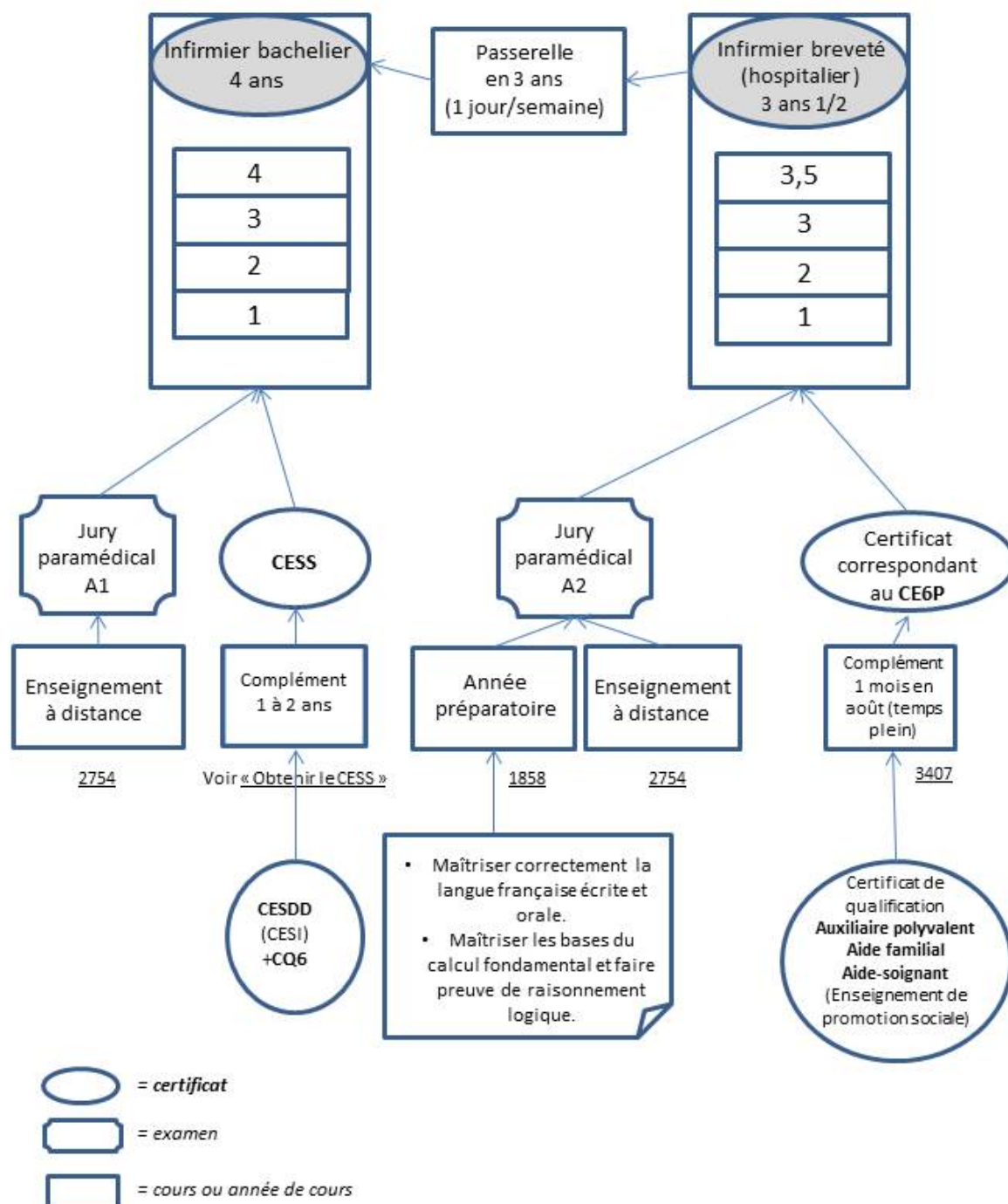
- soit des cours préparatoires par correspondance, organisés par l'e-learning de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; cette préparation s'adresse aux personnes qui ont le Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD). Si vous ne l'avez pas vous devrez d'abord suivre les cours de remise à niveau. <https://elearning.cfwb.be/>
- soit une année de cours préparatoires dans une école (l'Institut Dominique Pire), uniquement pour le jury d'accès aux études d'infirmier hospitalier (brevet).

2. Si vous êtes en possession d'un certificat de qualification d'aide soignant, d'aide familial ou d'auxiliaire polyvalent (obtenu après 1998 et correspondant à celui délivré dans le plein exercice),

vous aurez un accès plus rapide à l'école d'infirmier breveté après réussite d'un module de formation générale de 160 heures organisé par la Cobeff au mois d'août.

3. Enfin, informez-vous sur les différents moyens d'obtenir le CESS :

[Obtenir le CESS : différentes possibilités](#)



Les numéros de référence ou titres permettent de retrouver la fiche détaillée des formations concernées en les encodant dans la barre de recherche

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

COBEFF - Coordination bruxelloise pour l'emploi, la formation et l'insertion sociale des femmes peu scolarisées

1030 Schaerbeek - Rue Philomène 39

02 250 35 60

info@cobeff.be

<http://www.cobeff.be>

Complément CQ6 afin d'accéder aux études du brevet d'infirmier

[RÉF. 3407](#)

Vous avez votre certificat de qualification du secteur service aux personnes et vous souhaitez accéder aux études d'infirmier breveté ? Ce complément est fait pour vous !

Durée: 1 mois **Horaire:** en journée du lundi au vendredi **Début:** chaque mois de juillet 1 fois par an

Coût: 46,20 eur + 16 eur (frais admin.) **Coût réduit:** Gratuit. **Pour s'informer et postuler:** Une des étapes obligatoires pour rentrer en formation est la participation à la séance d'information. Téléphonez au 02 250 35 60 à partir d'avril pour participer à une séance d'information. **Pour s'informer uniquement:** Prenez contact avec l'organisme au 02 250 35 60.

Fédération Wallonie-Bruxelles - e-learning

1080 Bruxelles - Avenue de l'Héliport 16

02 690 82 82

<http://www.elearning.cfwb.be>

Cours préparatoire au jury paramédical A1 ou A2 (autoformation)

[RÉF. 2754](#)

Vous préparer en vue de passer le Jury paramédical A2 et accéder aux études de niveau secondaire conduisant à l'obtention du brevet d'infirmier hospitalier? C'est possible grâce aux cours à distance de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Début: Permanent **Coût:** 27 euros par an **Coût réduit:** gratuit **Pour s'informer et postuler:** Inscrivez-vous en ligne via le site internet www.e-learning.cfwb.be **Pour s'informer uniquement:** Vous pouvez joindre la Direction de l'Enseignement à distance organisé en e-learning de la Fédération Wallonie-Bruxelles par téléphone du lundi au vendredi au 02 690 82 82. Le service est accessible au public sur rendez-vous uniquement.

Institut Dominique Pire

1000 Bruxelles - Rue de Lenghentier 6-14

02 511 53 22

<https://cs-dp.be/>

Préparation au jury paramédical A2 : accès aux études d'infirmier hospitalier | infirmière hospitalière (brevet)

RÉF. 1858

Vous avez le projet d'entamer des études d'infirmier "A2" mais ne disposez pas d'un certificat de 6e professionnelle ou d'un certificat de secondaire supérieur ? Cette formation d'un an peut vous aider à passer le jury pour y entrer !

Durée: 1 an **Horaire:** en journée 8h10 à 16h10 temps plein **Début:** septembre **Coût:** 135€ + 50€ pour inscription au jury **Coût réduit:** conditions d'exemption pour les frais d'inscription au jury **Pour s'informer et postuler:** Prenez rendez-vous pour vous inscrire. La période d'inscription a lieu en juin ou de fin août à fin septembre. Pour les modalités d'inscription, consultez le site de l'école.

Devenir infirmier | infirmière : FPIEE et autres mesures de soutien

Vous êtes domicilié.e en Région bruxelloise et chercheur.euse d'emploi inoccupé.e (ou occupé.e à temps partiel) ?

Bruxelles Formation offre une mesure de soutien à la reprise d'études en soins infirmiers.

La Formation Professionnelle Individuelle en établissement d'enseignement (FPIEE) est un contrat de formation signé entre le chercheur d'emploi bruxellois et Bruxelles Formation qui permet de bénéficier de certains avantages pendant des études spécifiques : **2€ brut par heure de formation effective et une intervention dans vos frais de transport.**

Ce contrat pourra être envisagé si vous vous inscrivez dans un des cursus d'études suivants :

- l'année préparatoire pour le brevet (et bachelier) en soins infirmiers (jurys paramédicaux A1 et A2)
- les 3,5 ou 4 années d'études en soins infirmiers (brevet ou bachelier)
- le bachelier pour brevetés
- [une spécialisation délivrant un titre professionnel particulier \(TPP, pour les bacheliers\)](#)

Ceci dans l'école bruxelloise francophone de plein exercice de votre choix (donc **pas dans une école de Promotion sociale**).

Comment procéder ?

Si vous êtes bénéficiaire d'une allocation de chômage ou d'un revenu du CPAS, **commencez par vous adresser à votre conseiller ([Actiris - demande de dispense de disponibilité](#)) ou assistant social (CPAS)** référent pour soumettre votre projet de reprise d'études. L'accord officiel de ces services sera demandé pour pouvoir signer le contrat avec Bruxelles Formation.

Dans un même temps, **informez-vous auprès des écoles sur les modalités d'inscription.** Pour être admis en reprise d'études, il faut remplir différentes conditions.

Quand votre projet de reprise d'études est mis en œuvre, introduisez votre demande de contrat à Bruxelles Formation, Gestion administrative des stagiaires, Rue de Stalle 67, 1180 Bruxelles ou par courriel : fpiecole@bruxellesformation.brussels en fournissant les documents suivants (une copie suffit) :

- Pour les chômeurs : la dispense d'Actiris pour la reprise d'études. Pour les bénéficiaires d'un revenu du CPAS : un accord officiel du CPAS pour la reprise d'études.
- Une attestation d'inscription de l'école (francophone et bruxelloise) pour l'année scolaire à venir.
- Une attestation de réussite de l'année scolaire précédente si vous étiez déjà dans le cursus.
- Un document A15 d'Actiris.

- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité.

Deux points d'attention importants :

- Au besoin, vérifiez aussi quel pourrait être l'impact sur vos allocations (de chômage ou du CPAS) de la reprise d'études avec les avantages de Bruxelles Formation.

- Vous ne bénéficierez pas de la mesure si vous êtes inscrit comme chercheur.euse d'emploi : en tant que travailleur.euse occupé.e à temps plein ou occupé.e dans un horaire à temps partiel qui ne permet pas de suivre les études ; en tant que jeune en stage d'insertion professionnelle ; en tant que travailleur.euse en incapacité de travail momentanée ayant reçu l'accord de l'Inami pour suivre une formation professionnelle (décision favorable de CSMI).

Vous êtes chercheur.se d'emploi avec allocation de chômage (100% indemnisé avec minimum 156 jours d'allocations de chômage) ?

Le Fonds Intersectoriel des Services de Santé (FINSS) soutient également les demandeur.euse-s d'emploi souhaitant reprendre des études d'aide-soignant.e ou en art infirmier en octroyant une [prime](#) étude sur base d'un acte de candidature. Cette prime est un complément à vos allocations de chômage. Toutes les informations sur le [site de la Febi](#).

Attention : cette prime est soumise à l'impôt sur le revenu.

Vous êtes réfugié.e reconnu.e ou partenaire d'un.e réfugié.e reconnu.e et vous avez une expérience dans le secteur de la santé dans votre pays d'origine ?

Que vous soyez au travail ou au chômage, vous pouvez envisager de postuler au projet pilote IntegraSoins. Les candidats sélectionnés signent un contrat de travail pour devenir infirmier.ère (bachelier ou breveté.e) en étant salarié.e dans un des secteurs de la CP 330.

"Vous êtes exempté.e de travail pendant l'année scolaire pour que vous puissiez vous concentrer pleinement à vos études. Pendant les vacances scolaires d'été, vous travaillez quelques semaines chez votre nouvel.le employeur et vous prenez également vos congés annuels." [source : FeBi, [voir toutes les informations sur le site](#)]

Vous pensez plutôt entamer les études d'infirmier.ière en néerlandais ?

Le VDAB propose aussi une aide à la reprise d'études. Consultez le détail de cette offre dans la liste des formations ci-dessous.

Vous travaillez ?

Différentes mesures existent pour soutenir les travailleurs.euses qui voudraient reprendre ces études, découvrez-les sur [le site de la Febi](#).

Le projet [#choisislessoins](#) tente de trouver une solution à la pénurie d'infirmiers "en offrant la

possibilité aux travailleurs des autres secteurs, qui envisageraient une seconde carrière comme aide-soignant·e ou infirmier·ère, de suivre une formation rémunérée tout en étant embauché·e chez un employeur dans le secteur de la santé."

Envie de vous informer sur le métier d'infirmier·ère et les études qui y mènent ?

Lisez

[Devenir infirmier - infirmière : questions générales](#)

[Devenir infirmier : accès aux études sur base d'un jury ou d'un complément de formation](#)

Assistez à une séance d'information donnée par la Cité des métiers [en présentiel ou en ligne](#).

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

Cité des métiers de Bruxelles

1210 Bruxelles - Avenue de l'Astronomie 14

Devenir infirmier | infirmière : métier, études et mesures de soutien [RÉF. 8653](#)

Attiré par le métier d'infirmier·ière ? Connaissez-vous la FPIEE et les différentes mesures de soutien pour vous former ? Venez vous informer ! Découvrez cette fonction « en pénurie » et les études pour y arriver !

Durée: 2 heures **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

Zoom sur les métiers de la santé [RÉF. 9216](#)

Vous êtes intéressé par le secteur de la santé ? Participez à cette séance et posez toutes vos questions à nos conseillers !

Durée: 2h30 **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

VDAB Brussel Astro

1210 Saint-Josse-ten-Noode - Avenue de l'Astronomie 14

ambassadeurs.brussel@vdab.be

<http://www.vdab.be>

Bachelier professionnalisant en art infirmier (en néerlandais) - [RÉF. 7517](#)
Professionele Bachelor in de Verpleegkunde

Envie de devenir infirmier(e)? Décrouvez notre formation Bachelier professionnalisant en art infirmier.

Durée: 4 années scolaires - 4 schooljaren **Horaire:** en journée 8h-17h temps plein **Début:** 1 période de démarrage par an : septembre **Coût:** Le VDAB rembourse vos frais de transport et également les frais de crèche et de garderie scolaire. **Pour s'informer et postuler:** zorg.brussel@vdab.be

Graduat en soins infirmiers (en néerlandais, au Busleyden [RÉF. 7518](#)
Atheneum / VDAB) - Graduaat basisverpleegkundige

Envie de devenir infirmier(e)? Découvrez notre formation graduat en soins infirmiers.

Durée: 3 années scolaires **Horaire:** en journée 8h30-16h30 temps plein **Début:** 2 périodes de démarrage par an : septembre et février. **Coût:** Gratis voor werkzoekenden. Vervoerskosten en kosten voor kinderopvang worden terugbetaald. **Pour s'informer et postuler:** zorg.brussel@vdab.be

Devenir infirmier - infirmière : questions générales

Quelles études suivre ?

Il existe deux types d'études :

- **infirmier/ère hospitalier (brevet)**
- **infirmier/ère responsable de soins généraux (bachelier)**

La formation théorique du bachelier est plus poussée que celle du brevet. Renseignez-vous sur les différences au niveau du métier (salaires, possibilités d'évolution, ...). Ces deux types d'études sont généralistes (excepté le brevet d'infirmier orienté santé mentale et psychiatrie, donné dans une école en Région wallonne).

En Région de Bruxelles-Capitale, ces études sont organisées :

Pour le brevet infirmier d'infirmier hospitalier :

- dans l'Enseignement de plein exercice (cours de jour, à temps plein) : en Écoles professionnelles secondaires complémentaires du 4^e degré. Durée : 3,5 ans

Pour le bachelier infirmier responsable de soins généraux :

- dans l'enseignement de plein exercice (cours de jour, à temps plein) : en Hautes Ecoles. Durée : 4 ans
- Dans l'enseignement de promotion sociale (horaire adapté) : au CPSI (cours à deux à trois jours semaines). Durée : 5 ans ou plus (en cas d'étalement)

À noter : les études d'accoucheur (sage-femme) sont organisées en 4 ans et sanctionnées par un titre de bachelier distinct de celui d'infirmier. Le programme de première année d'accoucheur est semblable à celui de la 1^{re} année de bachelier en soins infirmiers (à l'exception de certaines options).

Pour accéder au bachelier, voir [Comment entrer dans l'enseignement supérieur ?](#)

Quels parcours peuvent être envisagés ?

Après la 1^{re} année réussie du brevet en plein exercice, vous pouvez obtenir le CESS si vous ne l'aviez pas. Celui-ci vous permet éventuellement d'entamer des études de bachelier. Vous êtes infirmier hospitalier (breveté) et vous souhaitez obtenir le diplôme de bachelier ? En Promotion sociale, le CPSI organise une passerelle en 3 ans minimum (cours une fois par semaine). Les Hautes Écoles n'organisent pas de cursus spécifique. Il est toutefois possible

d'obtenir des dispenses pour certains cours.

Et après, quelles spécialisations possibles ?

Des formations complémentaires sont accessibles aux infirmiers brevetés et bacheliers, elles délivrent des "qualifications professionnelles particulières" (QPP). Les infirmiers bacheliers ont par ailleurs aussi accès à des spécialisations qui délivrent un "titre professionnel particulier" (TPP) et au cursus de "cadre de santé" (pour devenir infirmier en chef). Les infirmiers bacheliers peuvent aussi accéder à certains Masters (dont le Master en sciences infirmières qui donne accès entre autres à des fonctions hiérarchiques et à des postes d'expert).

Comment s'informer plus largement sur le métier et les études d'infirmier ?

Consultez le portail sur le sujet sur le [site web de l'asbl FE.BI](#) et également, le site [devenirinfirmier.be](#).

Assistez à une [séance d'information organisée par la Cité des métiers](#)

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

Cité des métiers de Bruxelles

1210 Bruxelles - Avenue de l'Astronomie 14

Zoom sur les métiers de la santé

RÉF. 9216

Vous êtes intéressé par le secteur de la santé ? Participez à cette séance et posez toutes vos questions à nos conseillers !

Durée: 2h30 **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

CPSI - Centre de formation pour les secteurs infirmier et de santé

1200 Woluwé-Saint-Lambert - Avenue Hippocrate 91

02 762 34 45 (de 8h30 à 14h30)

secretariat@cpsi.be

Infirmier responsable de soins généraux (Bachelier professionnalisant)**RÉF. 968**

Devenez infirmier(e) grâce à ces études étalées sur 5 ans, à raison de deux journées de cours par semaine!

Durée: 5 années **Horaire:** mercredi jeudi samedi de 9h00 à 17h30 **Début:** La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 1 fois par an (en septembre) **Coût:** 885 euros **Coût réduit:** 589 euros **En pratique:** Il n'y a pas d'inscription actuellement. **Pour s'informer uniquement:** Consultez le site internet ou prenez contact avec l'établissement via le formulaire en ligne.

Infirmier responsable de soins généraux (Bachelier professionnalisant) - passerelle pour les titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier**RÉF. 4852**

Vous êtes infirmier breveté ? Obtenez votre diplôme de bachelier infirmier responsable de soins généraux grâce à cette passerelle de 3 ans, à raison d'une journée par semaine !

Durée: 3 années **Horaire:** vendredi de 9h à 17h30 ET mardi de janvier à juin de 9h à 17h30 **Début:** La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 1 fois par an (en septembre) **Coût:** 955 euros **Coût réduit:** 759,32 euros **En pratique:** Il n'y a pas d'inscription actuellement. **Pour s'informer uniquement:** Consultez le site internet et prenez contact avec l'établissement via le formulaire en ligne.

Fédération Wallonie-Bruxelles - Service des jurys

1080 Molenbeek - Rue Adolphe Lavallée 1

jurys@cfwb.be

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26897>

Service : Jurys de l'enseignement secondaire**RÉF. 1382**

Besoin d'obtenir un diplôme hors des voies classiques de l'enseignement ? Renseignez-vous sur les Jurys de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Début: 1 ou 2 cycles d'examens par an : février à juillet et août à janvier (ce cycle n'est pas organisé pour le CE1D) **Coût:** 50€ **Coût réduit:** Gratuit pour CE, bénéficiaire RIS (CPAS), incarcéré ou placé en IPPJ **Pour s'informer et postuler:** soit Consultez le site web Enseignement.be pour toutes les informations sur les programmes et consignes des différents jurys. Choisissez une orientation d'étude et préparez-vous aux examens (par exemple : e-learning de la Fédération Wallonie-Bruxelles. ; soit Attention : ce service ne propose pas un accompagnement pour l'ensemble des matières de chaque jury). Visionnez une capsule vidéo de séance d'information obligatoire se rapportant au jury choisi. Inscrivez-vous aux examens durant la période d'inscription (il est capital d'être déjà préparé au moment de l'inscription !) À noter : aucune inscription n'est traitée directement dans les bureaux. Permanences téléphoniques les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30 : 02 690 85 86. La permanence téléphonique sera fermée du 10 juillet au 18 août inclus . Les questions et demandes peuvent être adressées par mail : jurys@cfwb.be.

Haute École EPHEC - Santé (ISSIG)

1030 Schaerbeek - Rue Royale 336
+32 2 613 19 70
<https://www.ephec.be/ephec-sante>

Infirmier responsable de soins généraux (Bachelier professionnalisant)

RÉF. 1863

Bachelier dans le domaine des sciences de la santé publique

Durée: 240 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 4 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). **Horaire:** en journée temps plein **Début:** Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an **Coût:** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais **Pour s'informer et postuler:** Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

HEFF - Haute École Francisco Ferrer - département paramédical

1020 Laeken - Place Van Gehuchten 4
02 474 56 00
<http://www.he-ferrer.eu/>

Infirmier responsable de soins généraux (Bachelier professionnalisant)

RÉF. 2259

Bachelier dans le domaine de la santé publique

Durée: 240 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 4 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). **Horaire:** en journée temps plein **Début:** Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an **Coût:** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais **Pour s'informer et postuler:** Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Sage-femme (Bachelier professionnalisant)

RÉF. 2258

Bachelier dans le domaine des sciences de la santé publique

Durée: 240 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 4 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). **Horaire:** en journée temps plein **Début:** Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an **Coût:** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais **Pour s'informer et postuler:** Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

HELB - Haute École libre de Bruxelles Ilya Prigogine - Département Santé

1070 Anderlecht - Campus Erasme Bâtiment P, Route de Lennik 808
02 560 28 11 ou 02 560 28 18
secretariat.para@helb-prigogine.be
<http://www.helb-prigogine.be>

Infirmier responsable de soins généraux (Bachelier professionnalisant)**RÉF. 1813**

Bachelier dans le domaine de la santé publique

Durée: 240 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 4 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). **Horaire:** en journée temps plein **Début:** Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an **Coût:** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais **Pour s'informer et postuler:** Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Sage-femme (Bachelier professionnalisant)**RÉF. 1812**

Bachelier dans le domaine des sciences de la santé publique

Durée: 240 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 4 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). **Horaire:** en journée temps plein **Début:** Les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an **Coût:** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais **Pour s'informer et postuler:** Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

HELDV - Haute École Léonard de Vinci : Parnasse-ISEI (site ISEI)

1200 Woluwé-Saint-Lambert - Clos Chapelle-aux-Champs 41

+32 2 761 06 80

accueil@vinci.be

<https://www.vinci.be/fr>**Infirmier responsable de soins généraux (Bachelier professionnalisant)****RÉF. 2534**

Bachelier dans le domaines des sciences de la santé publique

Durée: 240 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 4 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). **Horaire:** en journée temps plein **Début:** les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an **Coût:** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais **Pour s'informer et postuler:** Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Sage-femme (Bachelier professionnalisant)**RÉF. 2532**

Bachelier dans le domaine des sciences de la santé publique

Durée: 240 crédits. La durée minimale du cursus complet est de 4 ans, mais elle peut varier en fonction de votre parcours (dispenses/allègement possibles). **Horaire:** en journée temps plein **Début:** les cours commencent mi-septembre rentrée 1 fois par an **Coût:** Variable, possibilités de bourses et de réduction des frais **Pour s'informer et postuler:** Consultez le site internet de l'établissement pour tous les détails sur les inscriptions, et rendez-vous aux portes ouvertes et cours ouverts pour plus d'informations sur les cursus.

Institut Dominique Pire

1000 Bruxelles - Rue de Lenglentier 6-14

02 511 53 22

<https://cs-dp.be/>

Infirmier hospitalier | infirmière hospitalière (brevet)**RÉF. 1856**

3 ans et demi d'études de niveau secondaire professionnel complémentaire pour devenir infirmier "A2".

Durée: 3 ans 1/2 **Horaire:** en journée 8h10 - 16h10 temps plein **Début:** Début septembre **Coût:** voir le site web de l'organisme, à partir de 195 euros, variable selon les années et les frais sélectionnés **Pour s'informer et postuler:** Prenez rendez-vous pour vous inscrire. Consultez sur le site web de l'école les documents et le paiement à prévoir.

Institut Reine Fabiola

1070 Anderlecht - Route de Lennik 808

02 555 39 21

secretariat.erasme@irf-ecole.be

<http://institutreinefabiola.be/>

Infirmier hospitalier | infirmière hospitalière (brevet)**RÉF. 2480**

3 ans d'études de niveau secondaire professionnel complémentaire pour devenir infirmier "A2".

Durée: 3 ans 1/2 **Horaire:** en journée temps plein **Début:** Septembre **Pour s'informer et postuler:** Consultez les documents à fournir à l'inscription sur le site web de l'organisme. Prenez rendez-vous avec le secrétariat (entre 8h30 et 12h et entre 13h et 15h). Pendant les congés d'été, le secrétariat est ouvert la 1ère semaine de juillet et à partir de la dernière semaine d'août entre 9h et 15h.

Mission locale de Schaerbeek

1030 Schaerbeek - Rue de Jérusalem 46

02 247 77 22

secretariat@milocs.be

<http://www.milocs.be>

Infirmier | Infirmière : préformation**RÉF. 7361**

Vous souhaitez devenir infirmier ou aide-soignant ? Vous êtes à l'écoute des autres et leur bien-être est primordial pour vous ? Mettez toutes les chances de votre côté en suivant cette préformation.

Durée: 5 mois **Horaire:** en journée de 9h00 à 16h00 temps plein **Début:** Janvier 2024 **Coût:** Gratuit.
Pour s'informer et postuler: Participez à une séance d'information et de tests en contactant soit Mae

de Sloover par téléphone au 02 247 77 27 ou par mail à : mdesloover@milocs.be; soit Lola Beck par téléphone au 02 247 77 38 ou par mail à : lbeck@milocs.be **Pour s'informer uniquement:** Consultez le site internet : www.milocs.be

VDAB Brussel Astro

1210 Saint-Josse-ten-Noode - Avenue de l'Astronomie 14

ambassadeurs.brussel@vdab.be

<http://www.vdab.be>

Bachelier professionnalisant en art infirmier (en néerlandais) - [RÉF. 7517](#) Professionele Bachelor in de Verpleegkunde

Envie de devenir infirmier(e)? Découvrez notre formation Bachelier professionnalisant en art infirmier.

Durée: 4 années scolaires - 4 schooljaren **Horaire:** en journée 8h-17h temps plein **Début:** 1 période de démarrage par an : septembre **Coût:** Le VDAB rembourse vos frais de transport et également les frais de crèche et de garderie scolaire. **Pour s'informer et postuler:** zorg.brussel@vdab.be

Graduat en soins infirmiers (en néerlandais, au Busleyden [RÉF. 7518](#) Atheneum / VDAB) - Graduaat basisverpleegkundige

Envie de devenir infirmier(e)? Découvrez notre formation graduat en soins infirmiers.

Durée: 3 années scolaires **Horaire:** en journée 8h30-16h30 temps plein **Début:** 2 périodes de démarrage par an : septembre et février. **Coût:** Gratis voor werkzoekenden. Vervoerskosten en kosten voor kinderopvang worden terugbetaald. **Pour s'informer et postuler:** zorg.brussel@vdab.be

Zorgportaal (Portail de soins) : parcours adapté de graduat en [RÉF. 7526](#) soins infirmiers (en néerlandais, au Sint-Guido-Instituut)

Envie de devenir infirmier(e)? Découvrez notre formation portail de soins.

Durée: 1,5 année scolaire (dans le parcours ordinaire 1 année scolaire) (vous obtiendrez ensuite votre diplôme de graduat en soins infirmiers en 3,5 années scolaires) **Horaire:** temps plein **Début:** Septembre - février 2 périodes de démarrage par an : février et septembre **Coût:** C'est gratuit ! Le VDAB rembourse vos frais de transport. - **Pour s'informer et postuler:** zorg.brussel@vdab.be